

PHAXIAM Therapeutics et Technophage entament une collaboration stratégique portant sur les thérapies individualisées à base de phages (IPT) ciblant les bactéries responsables d'environ 70%⁽¹⁾ des infections résistantes sévères les plus répandues

- Portefeuille combiné de 25 phages BPF⁽²⁾ pour couvrir d'ici fin 2025, 5 des agents pathogènes les plus critiques (*S. aureus*, *P. aeruginosa*, *E. coli*, *K. pneumoniae*, *A. baumannii*), avec une extension à 35 - 45 phages BPF et 2 agents pathogènes supplémentaires d'ici fin 2026
- Accès facilité des médecins à un portefeuille complet de phages BPF et à une solution de diagnostic permettant la mise en œuvre de thérapies individualisées à base de phages (IPT)
- Collaboration sur la production des phages BPF et le développement des capacités de tests de sensibilité des phages (PST)
- Les deux sociétés poursuivent en parallèle leur développement clinique respectif pour les produits médicaux à base de phages (PTMP)

Lyon (France) / Lisbonne (Portugal), le 30 janvier 2025 – 18h00 CET - PHAXIAM Therapeutics (Euronext : PHXM - FR0011471135), société biopharmaceutique développant des traitements innovants pour les infections bactériennes sévères et résistantes (« PHAXIAM » ou « la Société »), et Technophage SA, une société portugaise spécialisée dans le développement de phages BPF (« Technophage »), annoncent aujourd'hui une collaboration stratégique. Ce partenariat vise à fournir aux médecins de toute l'Europe l'accès à un portefeuille complet de phages BPF, permettant la mise en œuvre de thérapies individualisées à base de phages grâce au partage de leurs ressources.

Cette collaboration vise à apporter une réponse plus rapide et plus efficace au défi croissant des infections résistantes aux antibiotiques. En combinant le portefeuille de phages BPF de PHAXIAM et ses capacités de diagnostic avancées, incluant son approche basée sur le phagogramme, avec le portefeuille complémentaire de phages BPF et l'expertise de fabrication aux normes BPF de Technophage, ce partenariat vise à stimuler l'innovation et à accélérer l'accès aux IPT en Europe.

Extension du portefeuille de phages BPF pour faire progresser les thérapies individualisées à base de phage (IPT)

L'association des portefeuilles de phages BPF augmentera considérablement le nombre et la diversité des phages BPF disponibles pour les thérapies individualisées à base de phages. Les deux sociétés ambitionnent, via ce partenariat, d'atteindre une bibliothèque de 25 phages BPF d'ici la fin de 2025 et de 35 à 45 phages BPF d'ici la fin de 2026. Ce portefeuille élargi ciblera à minima 7 des pathogènes les plus critiques : *S. aureus*, *P. aeruginosa*, *E. coli*, *K. pneumoniae*, *A. baumannii*, en plus de 2 autres cibles pathogènes clés. Ensemble, ces 7 pathogènes représentent environ 70%⁽¹⁾ des infections bactériennes résistantes les plus répandues et difficiles à traiter.

¹ Antimicrobial Resistance Collaborators, Lancet 2022 ; 399: 629–55 ; ESKAPEE pathogens responsible for 70 % of deaths attributable to AMR: *Enterococcus faecium*, *Staphylococcus aureus*, *Klebsiella pneumoniae*, *Acinetobacter baumannii*, *Pseudomonas aeruginosa*, *Enterobacter spp.*, *Escherichia coli* pathogens

² BPF : Bonnes Pratiques de Fabrication

Partage des capacités de production et du phagogramme

PHAXIAM et Technophage collaboreront sur la production et l'approvisionnement en phages BPF par le biais des accords suivants :

- PHAXIAM produira et fournira à Technophage des lots commerciaux de ses phages BPF ;
- Technophage produira et fournira à PHAXIAM des lots commerciaux de ses phages BPF.

Le phagogramme - une solution essentielle de test de sensibilité *in vitro* aux phages (PST) pour évaluer les phages BPF contre les souches bactériennes des patients - constitue la pierre angulaire de cette collaboration. PHAXIAM développera et étendra ses capacités de tests de sensibilité aux phages (PST) en intégrant de nouveaux phages BPF fournis par Technophage. Ces capacités renforcées seront ensuite transférées sur le territoire de Technophage dans des conditions non divulguées.

Les thérapies individualisées à base de phages (IPT) : levier de croissance des revenus sur les principaux marchés européens

Chaque partie assurera la commercialisation du portefeuille conjoint de phages BPF dans des territoires à définir en s'appuyant sur ses points forts. L'objectif est de capitaliser sur les atouts respectifs des deux sociétés, en tenant compte (1) du niveau d'interaction avec les autorités réglementaires, (2) de la portée commerciale potentielle grâce (a) au déploiement clinique dans chaque pays par le biais des essais cliniques en cours, (b) à l'ouverture de sites cliniques, et (c) à la proximité avec les patients. L'organisation commerciale optimale et les responsabilités respectives des deux sociétés seront définies selon les principes décrits précédemment.

Dans le cadre de la stratégie de PHAXIAM présentée en novembre 2024, cette collaboration renforce sa position dans le modèle IPT et soutient son objectif de commercialiser les phages BPF dans environ 30 à 40 hôpitaux européens à fin 2027.

Les deux parties poursuivront leurs voies cliniques respectives pour leurs propres produits médicaux à base de phages (PTMP)

PHAXIAM mènera l'étude de Phase II GLORIA, la 1^{ère} étude mondiale de phagothérapie, multicentrique, randomisée et contrôlée par placebo dans les infections ostéo-articulaires sur prothèses (PJI), conduite en Europe et aux États-Unis.

Technophage poursuivra la finalisation de l'étude REVERSE 2 (phase 2b) et initiera l'étude REVERSE 3 (phase 3), axées sur la confirmation de l'efficacité et de l'innocuité de cocktails de phages bénéficiant du statut « Fast Track Designated TP-102 » dans les infections de l'ulcère du pied diabétique en 2025. La société lancera l'essai clinique de phase 1/2a du TP-122A (RECOVER) afin d'évaluer la sécurité et la tolérance de son cocktail de phages en cas de pneumonie acquise sous ventilation mécanique (VAP).

Les canaux commerciaux des modèles PTMP et IPT forment un cercle vertueux s'auto-renforçant pour la phagothérapie :

- Le succès commercial du modèle IPT contribuera à financer les programmes PTMP et facilitera l'adoption rapide des futurs médicaments approuvés,
- Le succès clinique du modèle PTMP renforcera l'acceptation clinique et commerciale des thérapies IPT pour des indications cliniques non couvertes par l'approche PTMP.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Thibaut du Fayet, Directeur Général de PHAXIAM, déclare : « Cette collaboration stratégique marque une avancée majeure dans la lutte contre les infections résistantes sévères. En combinant nos domaines d'expertise et nos capacités respectifs, nous offrons une proposition de valeur attractive, visant à fournir des thérapies individualisées plus efficaces aux patients. Ce partenariat soutient davantage notre modèle IPT tout en accélérant notre développement stratégique et renforçant notre position de leader sur le marché de la phagothérapie en pleine croissance. »

Miguel Garcia, Directeur Général de Technophage, ajoute : « Technophage se consacre depuis longtemps à faire progresser la phagothérapie en tant qu'approche disruptive pour traiter les infections bactériennes. Ce partenariat avec PHAXIAM nous permet d'associer nos forces et d'accélérer l'accès des patients à des traitements individualisés à base de phages de haute qualité. Cette collaboration représente une étape essentielle pour faire de la phagothérapie une option thérapeutique clé, tout en s'alignant sur notre objectif à long terme d'introduire des produits innovants à base de phages sur le marché biopharmaceutique. »

À propos de Technophage

Technophage a pour mission de développer des produits biologiques innovants pour répondre aux besoins thérapeutiques non satisfaits dans les domaines des infections, des neurosciences et de l'ophtalmologie. La société est convaincue que son rôle dans la mise sur le marché de traitements sûrs et efficaces contribuera de manière significative à aider les patients du monde entier qui ne trouvent pas de solution dans les médicaments existants.

La vision de la société est de devenir une référence mondiale en fournissant des solutions uniques et innovantes pour répondre à des besoins médicaux non satisfaits, grâce à sa proximité avec les systèmes de santé locaux. Technophage estime que son objectif de découvrir des solutions thérapeutiques alternatives pour des besoins non satisfaits à travers le développement de produits biologiques uniques et innovants ne peut être atteint qu'en travaillant chaque jour à s'établir comme un partenaire mondial. Alors que le monde est confronté à des défis croissants dans le domaine de la santé, l'entreprise s'engage à faire partie de la solution.

Pour plus d'informations, visitez www.technophage.pt

À propos de PHAXIAM Therapeutics

PHAXIAM est une société biopharmaceutique qui développe des traitements innovants pour les infections bactériennes résistantes, responsables de nombreuses infections graves. L'entreprise s'appuie sur une approche innovante basée sur l'utilisation de phages, des virus naturels tueurs de bactéries. PHAXIAM développe un portefeuille de phages ciblant 3 des bactéries les plus résistantes et les plus dangereuses, qui représentent ensemble plus des deux tiers des infections résistantes nosocomiales : *Staphylococcus aureus*, *Escherichia coli* et *Pseudomonas aeruginosa*.

PHAXIAM est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (code ISIN : FR0011471135, mnémonique : PHXM). PHAXIAM fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio, CAC Mid & Small, CAC All Tradable, EnterNext PEA-PME 150 et Next Biotech.

Pour plus d'informations, visitez www.phaxiam.com

Contacts

LE PHAXIAM
Thibaut du Fayet
PDG
+33 4 78 74 44 38
investors@phaxiam.com

NewCap Mathilde Bohin / Dušan Orešanský
Relations Investisseurs
Arthur Rouillé
Relations Médias
+33 1 44 71 94 94
phaxiam@newcap.eu

COMMUNIQUE DE PRESSE

Informations prévisionnelles

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des prévisions et des estimations concernant les programmes cliniques, les plans de développement, la stratégie commerciale et réglementaire et les performances futures anticipées de PHAXIAM et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, "croire", "anticiper", "s'attendre à", "avoir l'intention de", "planifier", "chercher à", "estimer", "pouvoir", "continuer" et d'autres expressions similaires. Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse autres que les déclarations de faits historiques sont des déclarations prospectives. Ces déclarations, prévisions et estimations sont basées sur diverses hypothèses et évaluations de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs, qui ont été jugés raisonnables au moment où elles ont été faites mais qui peuvent ou non s'avérer exactes. Les événements réels sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs échappant au contrôle de PHAXIAM. Par conséquent, les résultats réels peuvent s'avérer matériellement différents des résultats futurs anticipés, des performances ou des réalisations exprimées ou sous-entendues par ces déclarations, prévisions et estimations. Le lecteur est invité à lire attentivement les facteurs de risque figurant dans les documents réglementaires déposés par la Société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), y compris dans le Document d'Enregistrement Universel 2023 de la Société déposé auprès de l'AMF le 5 avril 2024, ainsi que dans les futurs documents et rapports déposés par la Société. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou à la sincérité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les déclarations prospectives, les prévisions et les estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. PHAXIAM décline toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de PHAXIAM à cet égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations, prévisions ou estimations sont basées, sauf dans la mesure où la loi l'exige.